



La fédération des entreprises de services à la personne,
l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics

Prix des carburants

La FESP alerte sur une hausse qui menace directement la continuité de l'aide à domicile et le lien avec les plus fragiles

Paris, le 10 mars 2026

La flambée des prix du carburant devient particulièrement préoccupante pour les acteurs du soutien à domicile. Dans un contexte où le Premier ministre vient d'annoncer un plan exceptionnel de contrôles dans les stations-service, la situation suscite une vive inquiétude pour l'ensemble du secteur.

Ces professionnels des services à la personne qui interviennent quotidiennement au domicile des plus fragiles ont besoin d'être véhiculés et ne pourront pas supporter durablement la hausse des prix de l'essence, compte tenu d'une situation économique déjà fragile pour de nombreuses structures.

« Nos intervenants parcourent chaque jour plusieurs dizaines de kilomètres pour se rendre au domicile des bénéficiaires : personnes âgées, familles, personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, le prix de l'essence est en train de rendre leur travail tout simplement impossible. Si l'État ne prend pas rapidement des mesures pour les services de soutien à domicile, soin et accompagnement, certaines structures n'auront plus d'autre choix que de limiter leurs déplacements et donc leurs interventions. Concrètement, cela veut dire moins d'aide à domicile pour ceux qui en ont le plus besoin et un risque réel de rupture du lien et de l'accompagnement pour des milliers de bénéficiaires. Une situation profondément injuste », insiste Loïc Gobé, Président de la FESP

La FESP appelle les pouvoirs publics à agir afin de permettre aux acteurs du soutien à domicile de poursuivre leurs missions essentielles auprès des bénéficiaires et de préserver la continuité de cet accompagnement indispensable, voire vital pour certains.

Contacts presse FESP :

Shahina Akbaraly – 06 50 82 55 02 - s.akbaraly@o2p-conseil.com

Erika Nardeux – 06 50 96 37 74 – e.nardeux@o2p-conseil.com

À propos de la FESP :

La Fédération du service aux particuliers (FESP) est la Première Fédération représentative des entreprises de services à la personne, ce qui fait d'elle l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics. En tant que Fédération leader du secteur et maison commune des SAP, elle représente plus de 3 600 entreprises et 125 000 salariés couvrant l'ensemble du champ des SAP (aide à domicile, petite enfance, ménage, repassage, téléassistance, soutien scolaire, cours à domicile, portage de repas, jardinage, etc.). Elle œuvre depuis 1996 à la défense, au développement, à la valorisation et professionnalisation du secteur. Elle a notamment inventé le dispositif d'avance immédiate du crédit d'impôt en vigueur depuis juin 2022. Membre du MEDEF, elle est à ce titre administrative au sein de la CNSA, CNAF, CNAV, CNAM.